



# Management en Stratégie et Développement d'Entreprise

## BLOC 1 : Concevoir politique d'entreprise adaptée à ses spécificités et à son environnement

Bac+5 reconnu par l'Etat – Niveau 7 – Titre RNCP : en cours de renouvellement



### 1. Stratégie d'entreprise :

- C1** : Mettre en perspective la stratégie de l'entreprise et son marché
- C2** : Mettre en application les principales écoles de pensée en stratégie
- C3** : Maîtriser l'analyse stratégique
- C4** : Réaliser un diagnostic stratégique
- C5** : Saisir les différentes orientations stratégiques pour prendre des décisions

### 2. Stratégie marketing :

- C1** : Réaliser un diagnostic marketing
- C2** : Définir la stratégie marketing d'une entreprise, dont segmentation et positionnement
- C3** : Réaliser un plan marketing mix
- C4** : Mettre en place des outils de contrôle

### 3. Stratégie commerciale :

- C1** : Être capable de réaliser un choix éclairé de grandes orientations stratégiques et de maîtriser la réalisation de diagnostics commerciaux précis et structurés
- C2** : Être capable de fiabiliser ses études de marché et ses enquêtes de satisfaction, de faire de la prospective, de mettre en place une cellule de veille
- C3** : Être capable d'organiser un PAC (axes stratégiques puis plan opérationnel qui en découle). Intégrer la notion de « force de vente »

#### PREREQUIS:

- Niveau Bac +3
- Niveau BAC +2 et 5 années d'expérience professionnelle

#### PROFIL:

- Etre positif
- Communicant
- Attentif aux autres
- Ecouter, conseiller
- Avoir un bon sens de l'organisation

#### PUBLIC:

- Demandeur d'emploi
  - Salarié
  - Personne en reconversion
  - Personne en situation de handicap
- (adaptation de la formation possible)

#### NOTRE METHODE:

- Les cours sont dispensés en face à face, en alternant des apports théoriques et des expériences pratiques
- L'équipe pédagogique est constituée principalement de professionnels de secteur

#### Modalité d'évaluation :

Chaque bloc de compétences se valide de manière indépendante.

Deux cas de figure :

1. Validation des compétences par l'expérience
2. Validation des compétences par mise en situation professionnelle

#### Validation totale ou partielle :

La validation d'un bloc de compétences suppose l'acquisition de chaque compétence qui le constitue.

En cas de validation partielle, le candidat sera évalué lors d'un prochain jury sur le ou les module(s) non validé(s) uniquement. En cas d'échec à un CCP mais acquisition d'au moins un module, le candidat pourra conserver le bénéfice des résultats obtenus à chaque module acquis pendant 5 ans. Il ne pourra cependant bénéficier des résultats obtenus pour la validation de la certification tant que le CCP ne sera pas validé dans son intégralité.

Si l'ensemble des blocs de compétences est validé, la validation du titre par la formation est subordonnée à la présentation écrite et orale d'un mémoire réalisé autour d'une thématique globale, choisie par le candidat et en lien avec le secteur d'activité de la spécialité choisie.



#### 4. *Droit des affaires :*

- C1 :** Définir les différents types de sociétés
- C2 :** Préciser les raisons du choix d'une société en fonction de l'activité économique envisagée
- C3 :** Apporter un conseil relatif au mode de fonctionnement d'une société et les rapports des actionnaires avec les organes de direction
- C4 :** Evaluer les différents risques encourus par les dirigeants d'entreprise dans l'exercice de leurs fonctions



#### 5. *Management de la qualité :*

- C1 :** Être capable d'identifier l'impact de la qualité et des SMQ comme facteur de progrès à tous les niveaux de l'entreprise et de son environnement
- C2 :** Être capable de mettre en œuvre et de gérer un SMQ selon des référentiels tels que la norme ISO 9001 : 2015

